

Ducos, le 18 mai 2021

*Le proviseur*

*Aux*

*Parents de 3<sup>ème</sup>*

Réforme 2021 : ce texte s'adresse aux familles dont l'enfant en classe de 3<sup>ème</sup> est orienté en 2<sup>nde</sup> GT au Lycée Paulette NARDAL (ex-Centre Sud)

**Objet :** Modalités d'organisation de l'accompagnement personnalisé (AP) et du choix d'une option en 2<sup>nde</sup> GT.

**FICHE ANNEXE À REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION OU À ENVOYER PAR MAIL À : [inscription.ap.seconde@gmail.com](mailto:inscription.ap.seconde@gmail.com)**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réforme et de son projet d'établissement, le Lycée Paulette NARDAL (ex-Centre Sud) présentera à la rentrée 2021, un Accompagnement Personnalisé (AP) **obligatoire**, prévu par le ministère qui prendra la forme :

- **D'un soutien** en Français, Mathématiques, Anglais, Espagnol par l'ajout d'1h ou de 0.5 heure de cours aux horaires officiels et laissée à la liberté du professeur pour définir ses groupes :
  - A partir de la rentrée des vacances de Toussaint, des groupes pourront être constitués en fonction des résultats aux tests de positionnement de 2<sup>nde</sup> (fin septembre) et des difficultés signalées par les enseignants du lycée en français et en mathématiques
  - La composition des groupes est établie de vacances à vacances (6 semaines) et est susceptible d'être reconduite pour les mêmes élèves en l'absence de progrès
- **De Parcours Pédagogiques pour approfondir un domaine particulier :**  
Les projets proposés s'inscrivent dans des **parcours** de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale. Ils permettent aux élèves de se préparer progressivement :
  - Aux études supérieures selon une logique progressive Bac-3/Bac+3
  - A la rédaction de leur projet motivé ParcoursSup (application d'affectation dans les études supérieures renseignée en Terminale) en valorisant des expériences accumulées dans le cadre du parcours (sorties ou voyages scolaires, conférences ...)
  - A la découverte de nouveaux domaines et de s'ouvrir à des perspectives d'orientation post-bacCet AP d'approfondissement et de projet (obligatoire) vise à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle dans le domaine des arts et du corps ou des sciences ou des langues. Ces modules sont le support de la préparation au grand oral du Bac 2021. Ils se fixent également comme objectif d'élever le niveau de culture générale de l'élève. **Ils sont obligatoires pour tous.**
- **D'une aide à l'orientation.** Chaque module comportera un volet de découverte des métiers, filières, parcours, diplômes liés au projet. Ce temps sera également consacré aux réunions collectives d'information et d'éducation à l'orientation, de forums, de rencontres avec des professionnels etc...

**Ce qui est commun à tous les élèves de 2<sup>nde</sup> :** bénéficier d'une aide à l'orientation et choisir obligatoirement un parcours d'excellence/module parmi ceux proposés par l'établissement (optionnel ou non).

**Ce qui est spécifique :** selon leurs difficultés certains élèves seront convoqués pour du soutien ou du renforcement.

**Tous les élèves devront donc choisir un module parmi les 11 proposés regroupés dans 3 domaines :**

- **Les Arts et le Corps :** Cinéma, Arts Plastiques, EPS, Rugby, (Théâtre à partir de la 1<sup>ère</sup>G)
- **Les Sciences (exactes ou humaines) :** Sciences des Labos, Air&Espace, EDD Hydroponie, ECE (prépa école commerce), IEP-Sciences Po (prépa grandes écoles de sciences humaines)
- **Les Langues et les Lettres :** Droit-Journalisme, Anglais+

Parmi ces modules, des options seront proposées aux élèves volontaires. Ces options seront évaluées dans le cadre du contrôle continu et en particulier dans les 10% de la note finale (disciplines contenus dans les bulletins scolaires de première et de terminale).

Lycée  
Paulette Nardal

Quartier  
Vaudrancourt  
97224 DUCOS

Téléphone  
05.96.77.35.00

Fax  
05.96.77.35.01

Mel  
Ce.9720825p@  
ac-martinique.fr

**Remarque 1 :** Parmi les modules proposés, certains sont des options de baccalauréat qui seront notées. Les autres modules feront l'objet d'une appréciation. La production des élèves sera évaluée en soutenance devant jury en fin d'année scolaire. Il s'agit entre autres d'une préparation au grand oral du baccalauréat.

**Remarque 2 :** Désormais, les options ne sont plus évaluées en épreuve finale. Elles le sont dans les 10% du contrôle continu évalué dans les bulletins scolaires. Elles pèseront donc pour environ 1% de la note finale. Les options proposées sur le cycle terminal (1<sup>ère</sup> et Terminale) au lycée, pour un volume de 3h, sont : **EPS (Parcours EPS), Arts plastiques (Parcours Arts-Plastiques), Musique hors parcours.**

**Remarque 3 :** En terminale les élèves pourront ajouter, à l'option de 1<sup>ère</sup> un enseignement optionnel de 3h parmi :

- **Mathématiques complémentaires (si l'élève ne poursuit pas la spécialité mathématique en Terminale)**
- **Mathématiques expertes (si l'élève a choisi de poursuivre la spécialité mathématique en Tle)**
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

**Remarque 4 :** Les élèves peuvent s'inscrire dans le dispositif « section euro-espagnol ». Ils pourront suivre à la fois le module AP approfondissement qu'ils auront choisi (exemple : IEP) et la section euro-espagnol. Le niveau section euro-espagnol est certifié sur le diplôme du baccalauréat si l'élève a obtenu au moins 12/20 dans la langue étrangère et au moins 10/20 sur la DNL (HG au lycée).

**Remarque 5 :** Les parcours IEP, EPS (tests sportifs de sélection à 8h au lycée le mardi 22 juin), Métiers de l'air et de l'espace et Anglais+ sont des parcours prioritairement sélectifs. Des dossiers sont à renseigner par des enseignants et l'élève (motivation). Une commission se réunira le 5 juillet.

En conclusion, dans le cadre de *l'accompagnement personnalisé qui est obligatoire*, chaque élève choisira un parcours d'excellence/module (ce dernier pourra être éventuellement une option soit EPS soit Arts-Plastiques).

**Remarque 6 :** Le parcours Théâtre débutera en 1<sup>ère</sup> générale.

L'accompagnement personnalisé d'approfondissement sous forme de modules sera organisé selon les modalités suivantes :

- Travail en groupes
- Changements de parcours possibles d'une année sur l'autre selon les places disponibles mais les élèves déjà inscrits dans le parcours de l'année précédente sont prioritaires
- Evaluation en fin d'année scolaire (qui n'en exclut pas d'autres en cours d'année) de la production des élèves (diaporama, oral, exposition etc.)
- Support de la préparation du grand oral du baccalauréat
- Support de l'éducation à l'orientation : rencontres avec professionnels, filières, diplômes, métiers liés au(x) sujet(s) seront présentés par le professeur
- Objectif d'élévation de la culture générale de l'élève afin de le préparer aux études supérieures
- Support d'expériences (sorties ou voyages scolaires, rencontres avec des professionnels...) à valoriser dans Parcoursup (Ci-dessous extraits de Parcoursup) :
  - *[La rubrique Mes activités et centres d'intérêt](#) pour valoriser vos expériences professionnelles et personnelles, ainsi que les compétences extrascolaires. Cette rubrique est facultative mais c'est un vrai plus pour votre dossier : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et mettre en avant des qualités ou des expériences qui vous sont propres et qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.*
  - *[Le projet de formation motivé](#) pour chaque vœu formulé : il s'agit d'expliquer, en quelques lignes, ce qui vous motive et d'explicitier les démarches faites pour connaître les formations qui vous intéressent. La rédaction de ce projet de formation motivé est l'occasion d'échanges avec vos professeurs. Le projet de formation motivé est d'autant plus pertinent qu'il renseigne sur vous, votre choix et votre motivation.*

Dans le document en annexe, nous vous invitons à nous faire connaître vos 3 vœux de module en définissant des priorités (1-2-3) parmi les 11 modules (**ATTENTION : les fiches ne comportant qu'un ou deux vœux seront traitées en dernier selon les places disponibles ; il faut inscrire 3 vœux obligatoirement**).

Les vœux seront satisfaits, par le lycée, dans la limite des places disponibles ou de ses contraintes pédagogiques.

**FICHE ANNEXE À REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION OU À ENVOYER PAR MAIL À : [inscription.ap.seconde@gmail.com](mailto:inscription.ap.seconde@gmail.com)**

**Le Proviseur,  
Richard CAMPOS**